CONCOURS PHOTOS OFFICE DE TOURISME PAYS DUNOIS

L'Office de Tourisme du Pays Dunois organise un concours photo gratuit, ouvert à tous et à toutes, du monde professionnel ou amateur résidant en Creuse et Indre

Une vingtaine de photos seront choisies pour une exposition qui aura lieu à l'Office de Tourisme du Pays Dunois -81 Grande Rue- 23800 DUN LE PALESTEL, du 1 er décembre 2024 à 28 février 2025

THEME DU CONCOURS

Les photos porteront sur le thème « *Couleurs d'automne et ambiance hivernale dans la Vallée des Peintres* »

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans. (Résidant en Creuse et dans l'Indre)

La participation du concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 1er octobre 2024 au 15 novembre 2024

MODALITES DE PARTICIPATION

S'inscrire via le formulaire suivant (bulletin de participation ci-joint), à retourner par mail à <u>info@paysdunois-tourisme.fr</u> ou par courrier 81 grande rue – 23800 DUN LE PALESTEL

Chaque participant-e peut présenter 3 photos au maximum pour un format en A3. (Paysage ou portrait)

Les photos devront être envoyées au format JPEG à l'adresse mail suivante <u>info@paysdunois-tourisme.fr</u> via une plateforme de transfert comme We transfer

Préciser pour chaque photo la date et le lieu de prise de vue, le nom et prénom du photographe. Les participant·e·s déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support non marchand de communication de l'Office de Tourisme.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée.

PRIX ET RECOMPENSES

Les lauréats (es) verront leur production imprimée en format A3 et exposée à l'Office de Tourisme du Pays Dunois. Les personnes choisies seront informées par courriel.

JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury de sélection sera constitué et aura pour mission de sélectionner les photos des participants de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparait que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours photos – « Couleurs d'automne et ambiance hivernale dans la Vallée des Peintres » Nom: Prénom: Adresse: Ville: Code postal: Téléphone : Mail: • Déclare participer au concours photos 2024 « Couleurs d'automne et ambiance hivernale dans la Vallée des Peintres » organisé par l'Office de Tourisme du Pays Dunois. • Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses. Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire sur votre photo, notamment le lieu et la date de prise de vue. A Le

Signature

Avec la mention "Bon pour accord"